

Sommaire

CONCOURS ATS 2012

Cette notice, ainsi que les rapports, sujets, résultats et statistiques est disponible sur le site Internet du concours. Sur ce site sont aussi rappelés les différents liens internet qui permettent d'accéder aux différents serveurs dédiés à ce concours :

<http://www.concours-ensea.org>

Pré-inscription sur internet du 1^{er} février 2012 au 14 mars 2012

1	Principe du Concours ATS	3
2	Adresse du concours.....	4
3	Les écoles et les places offertes	5
4	Modalités d'inscription.....	8
4.1	Documents à fournir	9
4.2	Frais de dossier et frais spécifiques.....	11
4.2.1	Mode de paiement.....	11
4.2.2	Montant des frais de dossiers	11
5	Épreuves Écrites.....	12
5.1	Dates	12
5.2	Nature et modalités des épreuves	12
5.3	Matériel utilisable à l'écrit	12
5.4	Centres de passage.....	13
5.5	Déroulement	13
5.6	Résultats	13
6	Épreuves orales	14
6.1	Lieu de passage et dates.....	14
6.2	Nature des épreuves.....	14
6.3	Déroulement	14
6.4	Epreuves orales spécifiques.....	14
6.5	Résultats	14
7	Procédure d'intégration dans les écoles.....	15
8	Adresses des écoles	16

La présente notice vaut règlement du concours. Elle contient les instructions auxquelles devront se conformer les candidats. Sa connaissance leur est indispensable.

Les inscriptions seront closes, pour la session 2012, le 14 mars 2012 à minuit.

Aucune inscription ne pourra plus être admise après cette date.

1 Principe du Concours ATS

L'inscription à ce concours est ouverte aux élèves inscrits en classe ATS durant l'année universitaire 2011-2012.

Chaque école fixe les conditions particulières d'inscription qui la concernent, le candidat choisit les écoles auxquelles il souhaite postuler en prenant soin de vérifier qu'il remplit les conditions requises. Aucun candidat ne peut s'inscrire à ce concours plus de deux fois.

Note liminaire

Chaque candidat s'engage, par sa participation au concours, à se conformer aux présentes instructions et à toutes les décisions du Jury, lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à la nullité de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier), l'interdiction de s'inscrire au concours et l'exclusion définitive de l'enseignement supérieur.

Le concours ATS comprend un ensemble d'épreuves répondant au programme correspondant des classes préparatoires ATS, tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque année, le jury établit un rapport sur les épreuves écrites et orales du concours. Ce rapport, accompagné des textes des sujets d'écrit, est disponible par Internet sur le site <http://www.concours-ensea.org>. Les candidats sont très vivement invités à l'étudier.

En cas de force majeure, le calendrier donné dans cette notice (dates d'inscription, dates des épreuves, etc.) pourra être réaménagé.

2 Adresse du concours

Le concours ATS est géré par le service concours de l'ENSEA situé à Cergy-Pontoise. Tout courrier concernant le concours (demande de relevé de notes, renseignement sur l'organisation ou le déroulement, réclamation, archives, etc.) doit être adressé au :

Service Concours,
ENSEA
6 avenue du Ponceau
95014 Cergy-Pontoise Cedex
Tel : 01 30 73 62 28

En revanche, les demandes de renseignement concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.

3 Les écoles et les places offertes

Les tableaux ci-dessous détaillent, le nombre de places offertes dans le cadre du concours ATS. Le nombre de places est indicatif, les candidats sont admis dans les écoles dans les conditions fixées par chacune d'elles.

Ecoles recrutant sur écrit et oral communs

Ecole	Frais de scolarité	Filières, options	Nbre de places
ENSEA	584 €	Electronique, Informatique et Télécommunications	16
EC-Lille	584 €	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	6
EC-Marseille	584 €	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	6
EC-Nantes	584 €	Généraliste de haut niveau dans l'ensemble des domaines relevant des sciences pour l'ingénieur	10
Arts et Métiers ParisTech	584 €	Diplôme unique "Ingénieur Arts et Métiers"	15
ENSMA - groupe ISAE	584 €	Structure, Matériaux, Aérodynamique, Energétique, Thermique, Informatique / Avionique	2
ISAT	584 €	Mécanique et Ingénierie des Transports (MIT)	4
ESIREM	584 €	Energies et Moteurs (EPEE)	6
ESIREM	584 €	Matériaux : Métaux et Alliages / Polymères, InfoTronique : Systèmes embarqués / Sécurité des réseaux	8
ESIGETEL	7 250 €	Télécoms, e-Santé, Web intelligence, Systèmes embarqués, Cloud computing, Réseaux et sécurité	10
ENSSAT	584 €	Electronique et informatique industrielle, Logiciel et système informatique, Optronique, Informatique multimédia et réseaux (par l'apprentissage)	12
ESIEE Amiens	4 630 €	Energie électrique et Développement durable, Informatique et Télécommunications, Systèmes de production	15
ESIGELEC	5850 € Apprentissage gratuit	Electronique des télécommunications, Communications, Réseaux, Systèmes d'information, Automatique et robotique, Systèmes embarqués, Génie électrique et transport, Mécatronique, Energie et développement durable, Biomédical, Ingénieur d'affaires, Ingénieur finance	10
ESTP	6096 €	Travaux Publics Bâtiment Mécanique-Electricité Topographie	3 2 3 5
ESTIA	4 900 €	Ecole d'ingénieur généraliste, enseignement trilingue, double diplôme (Ingénieur ESTIA + MSc britanniques ou "ingeniero industrial de Bilbao") pour tous. Options: Conception de produits - Systèmes embarqués, mécatronique - Stratégie industrielle	20
EIL Côte d'Opale	584 €	Informatique (Calais) Génie industriel (Longuesse)	5 5
ESIEA Paris	7 600 €	Informatique-Electronique-Automatique	5
ESIEA Ouest	7 600 €	Réalité virtuelle, Architecture et ingénierie du logiciel, Réseaux et télécommunications, Electronique et systèmes embarqués, Sécurité des systèmes d'information	5

EPMI	6 500 €	Génie électrique, Génie climatique, Génie industriel, Logistique, Systèmes d'information et Ingénierie financière, Réseaux et technologies de l'information	5
EIGSI La Rochelle	5 800 €	Ecole d'ingénieurs généralistes - 6 dominantes : Bâtiment & Travaux publics, Conception & Industrialisation des systèmes mécaniques, Energie & Environnement, Intégration des réseaux & Systèmes d'information, Management & Ingénierie des systèmes industriels, Mécatronique	10
EI-ISPA Diplôme de l'Ecole des Mines de Douai	4 100 €	Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Procédés de fabrication, Conception produits, Conduite de projet et Organisation industrielle, Environnement métier	10
ISMANS	4 500 €	Ingénieurs généralistes avec 3 dominantes : Génie mécanique, modélisation, calcul et optimisation. Génie industriel, conception et gestion de cycle de vie du produit. Science et ingénierie des matériaux.	5
ENI Val de Loire	584 €	Formation généraliste et polyvalente en Génie des systèmes industriels (génie mécanique, génie électrique et informatique industrielle, management des systèmes industriels, sciences humaines, économiques, juridiques, sociales)	8
ECAM Rennes	6 200 €	Ingénieur généraliste. Formation pluridisciplinaire en Matériaux, Génie industriel, Informatique, Réseaux et télécommunications, Génie électrique et automatismes, Génie mécanique et énergétique. Formation humaine, management. Double diplôme ESSCA Angers, Sherbrooke Québec, Année de césure	5
Polytech Annecy-Chambéry	584 €	Energie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Annecy-Chambéry	6
Polytech Clermont-Ferrand	584 €	Energie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Clermont-Ferrand	5
Polytech Grenoble	584 €	Mécanique, Énergie, Matériaux, Mécatronique-Polytech Clermont-Ferrand	5
Polytech Lille	584 €	Génie Civil, Bâtiment, Géosciences-Polytech Grenoble	2
Polytech Lyon	584 €	Energie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Lille	2
Polytech Marseille	584 €	Environnement, Aménagement, Génie civil, Développement durable-Polytech Lille	2
Polytech Nantes	584 €	Matériaux-Polytech Lille	2
Polytech Nice-Sophia	584 €	Météorologie, Instrumentation-Polytech Lille	2
Polytech Annecy-Chambéry	584 €	Automatique, Robotique, Systèmes industriels-Polytech Lyon	2
Polytech Clermont-Ferrand	584 €	Mécanique-Polytech Lyon	2
Polytech Grenoble	584 €	Automatique, Robotique, Systèmes industriels-Polytech Marseille	5
Polytech Lille	584 €	Électronique, Réseaux et télécommunications-Polytech Marseille	5
Polytech Lyon	584 €	Informatique-Polytech Marseille	3
Polytech Marseille	584 €	Matériaux-Polytech Marseille	2
Polytech Nantes	584 €	Électronique, Réseaux et télécommunications-Polytech Nantes	3
Polytech Nice-Sophia	584 €	Énergie électrique-Polytech Nantes	6
Polytech Annecy-Chambéry	584 €	Électronique, Réseaux et télécommunications-Polytech Nice-Sophia	3
Polytech Clermont-Ferrand	584 €	Génie Civil, Bâtiment, Géosciences-Polytech Nice-Sophia	1

Polytech Orléans	584 €	Énergie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Orléans Environnement, Aménagement, Génie civil, Développement durable-Polytech Orléans Mécanique, Énergie, Matériaux, Mécatronique-Polytech Orléans	6 2 8
Polytech Paris-Sud	584 €	Énergie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Paris-sud	4
Polytech Tours	584 €	Énergie électrique, Systèmes électroniques, informatiques et optiques-Polytech Tours Informatique, Modélisation mathématique, Gestion-Polytech Tours Mécanique, Énergie, Matériaux, Mécatronique-Polytech Tours	7 2 13

Ecoles recrutant sur écrit commun et oral spécifique

Ecole	Frais de scolarité	Filières, options	Nbre de places
ENSISA	584 €	Mécanique Automatique et systèmes Informatique et réseaux Textile et fibres	2 4 4 2
ENSAIT	584 €	Textiles techniques et Matériaux avancés, Conception et Management de la distribution	3
ESIX Normandie	791,57 €	Production industrielle, Opérations nucléaires	10
IFMA	584 €	Machines, Mécanismes et systèmes, Systèmes industriels et logistiques, Structure et Mécanique des matériaux	4
TELECOM Sud Paris	1 144 €	Réseaux et services, Informatique et SI, Image et multimédia, Signal et communications, Modélisation et mathématiques	6

4 Modalités d'inscription

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (se renseigner auprès de la mairie de son domicile) puis de participer à une journée défense et citoyenneté - JDC - (se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent).

Informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC - Ma JDC.

Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement (*voir p 10*)

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature à une même formation par 2 voies différentes.

Lien internet disponible sur: <http://www.concours-ensea.org>

du 1er février 2012 au 14 mars 2012

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune au Concours ATS et à la Banque d'Epreuves DUT/BTS, qui comprend 3 phases obligatoires :

- a) Saisie et validation des données
- b) Edition du bordereau «Pièces justificatives»
- c) Envoi des pièces justificatives

a) Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un **n° d'inscription unique** et un **code-signature confidentiel** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des deux concours, ATS et Banque d'Epreuves DUT/BTS.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école.

Après la saisie des informations demandées, **le candidat imprimera lui-même son dossier.**

Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur internet. **Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.**

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 14 mars 2012, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : «validation»).

Aucune inscription ne sera acceptée après le 14 mars 2012.

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site internet.

b) Edition du bordereau «Pièces justificatives»

Le bordereau «Pièces justificatives» sera disponible sur le site internet à partir du 15 mars 2012.

Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

c) Envoi des pièces justificatives

Le candidat devra adresser, pour une réception au plus tard le 30 mars 2012 (par l'intermédiaire de son lycée s'il est scolarisé), **le bordereau «Pièces justificatives» signé et accompagné des pièces demandées**, à l'adresse suivante :

Service Concours,
ENSEA
6 avenue du Ponceau
95014 Cergy-Pontoise Cedex

L'inscription au concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives et le règlement des frais ne sont pas parvenus pour le 30 mars 2012, délai de rigueur.
--

IMPORTANT

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

4.1 Documents à fournir

Les pièces justificatives sont à fournir en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune au Concours ATS et à la Banque DUT/BTS.

a) Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport :

Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et en cours de validité. La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises sont acceptées.

b) Justificatif à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) (voir tableau ci-après)

- o **Une photocopie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)** défini par l'art. L114-3 du code du service national
- o Sinon, en cas d'impossibilité :

Une photocopie de l'attestation provisoire (imprimé n°106/13) quand il n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation

Une photocopie du certificat d'exemption quand il est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Une photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement uniquement si le candidat est né entre le 11 janvier 1994 et le 10 janvier 1996.

Justificatif à produire :

(En fonction de l'âge du candidat au 10 janvier 2012, date de clôture des inscriptions)

	Date de Naissance	Justificatif à produire
Garçons et filles de nationalité française nés,	Avant le 11 janvier 1987	Aucun
	Du 11 janvier 1987 Au 10 janvier 1994	Certificat JDC ou JAPD ou Attestation provisoire (avec durée de validité) ou Certificat d'exemption
	Du 11 janvier 1994 Au 10 janvier 1996	Attestation de recensement ou certificat JDC si participation à la JDC
	Après le 10 janvier 1996	Aucun

Les candidats ayant la double nationalité doivent produire ces justificatifs.

Les candidats venant d'acquérir la nationalité française doivent fournir une attestation de recensement.

Les candidats ne possédant pas la nationalité française au 10 janvier 2012 n'ont rien à fournir.

/// Candidats boursiers du gouvernement français (bourses de l'Enseignement supérieur, du CROUS, de L'EGIDE...) :

c) Photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, portant la signature du chef d'établissement (authentification). La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription.

/// Candidats pupilles de l'Etat ou pupilles de la Nation :

d) Extrait d'acte de naissance portant soit la mention : « pupille de l'Etat » soit la mention : « pupille de la Nation »

/// Candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique :

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, ils doivent signaler leur handicap lors de l'inscription sur internet. Les candidats concernés devront imprimer eux-mêmes le document dans lequel figurent les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier médical. Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral.

4.2 Frais de dossier et frais spécifiques

4.2.1 Mode de paiement

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : «carte bancaire de paiement» ou «e-carte bancaire». Celui-ci aura lieu au moment de l'édition du bordereau «Pièces justificatives». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Une fois le paiement effectué, le bordereau devra être édité. **Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.**

A défaut, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de :

«l'Agent Comptable de l'ENSEA». Les candidats doivent indiquer sur le serveur internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription. Le chèque devra impérativement être envoyé, avec les pièces justificatives, pour le 30 mars 2012, cachet de la poste faisant foi.

**Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription.
Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.**

4.2.2 Montant des frais de dossiers

Ces frais comprennent une somme fixe de 56 € plus une somme variable selon l'école choisie :

- pour l'ENSEA, l'EC Lille, l'EC Nantes, l'EC Marseille, ARTS ET METIERS ParisTech, l'ENSMA, l'ISAT, l'ESIREM, l'EIGSI La Rochelle, l'ENSSAT, l'ESIEE Amiens, l'ESIGELEC, l'ESTIA, l'EIL Côte d'Opale, l'ESIEA Paris, l'ESIEA Ouest, l'EPMI, l'ESIGETEL, l'EI-ISPA, l'ISMANS, l'ENI Val de Loire, l'ECAM Rennes : 20 € par école choisie,
- pour l'ESTP : 10 € par spécialité choisie,
- pour l'ENSISA, l'ENSAIT, l'ESIX Normandie, l'IFMA, TELECOM Sud Paris : 10 € par école choisie,
- pour le Réseau POLYTECH : 50 € (inscription aux 26 filières des 11 écoles du réseau simultanément)

Les élèves boursiers du gouvernement français sont exonérés de 50 % des frais de dossier (sous réserve de fournir le justificatif indiqué au 4.1)

5 Épreuves Écrites

5.1 Dates

Du 9 mai 2012, 9h00 au 11 mai 2012, 12h00

5.2 Nature et modalités des épreuves

Écrit commun	Nature	Durée	Coefficient
Mathématiques	Problème	3 h	3
Sciences Physiques	Problème	3 h	3
Français	Résumé et commentaire	3 h	2
Sciences industrielles	Problème	5 h	4
Anglais	Q.C.M.	1 h	1
Langue choisie*	Q.C.M.	1 h	1

* Cette langue est choisie au moment de l'inscription parmi les 3 langues proposées : anglais, allemand, espagnol

L'épreuve écrite de sciences industrielles ne comprend qu'un seul problème, de durée 5 h, portant sur les programmes de génie électrique et mécanique.

5.3 Matériel utilisable à l'écrit

Il est interdit aux candidats, pendant l'épreuve, de communiquer entre eux ou avec l'extérieur. En particulier, l'usage des fonctions de communication des calculatrices est interdit. Les candidats doivent éteindre leurs téléphones portables (et pas seulement désactiver la sonnerie).

L'usage d'une calculatrice électronique est autorisé pour certaines épreuves écrites, cette indication figurant explicitement sur le sujet.

Pour les épreuves de langues, tout appareil électronique ou informatique est interdit, ainsi que tout dictionnaire.

Pour les épreuves écrites sous forme de QCM, un stylo à pointe fine et à l'encre noire (bille, feutre,..) est nécessaire.

5.4 Centres de passage

Plusieurs centres d'écrit sont proposés aux candidats. Compte tenu des limites de places dans les différents centres, le service concours se réserve le droit de convoquer un candidat dans un centre différent de ceux choisis lors de son inscription (deux choix étant formulés par ordre de préférence). Le placement dans les centres est effectué en tenant compte de la date de pré-inscription du candidat par Internet : il est donc conseillé de s'inscrire le plus tôt possible. En cas de problème d'affectation ou de manque de places, le candidat sera automatiquement convoqué à Cergy.

Les centres d'écrit prévus à ce jour sont situés principalement dans les lycées accueillant des classes préparatoires ATS :

- Albi
- Bézier
- Bordeaux
- Cergy-Pontoise (ENSEA)
- Dijon
- Epinal
- Grenoble
- La Rochelle
- Le Mans
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Mulhouse
- Nantes
- Nogent sur Oise
- Redon
- Rennes

5.5 Déroulement

Le candidat devra se présenter à l'adresse indiquée et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve.

L'absence à l'une quelconque des épreuves du concours est éliminatoire.

5.6 Résultats

Jury d'admissibilité : 7 juin 2012

A l'issue de l'écrit, le jury établit la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, en distinguant les écoles recrutant sur l'oral commun, et les écoles recrutant sur un oral spécifique.

Certains candidats peuvent être dispensés du passage des épreuves orales spécifiques par les écoles concernées (l'ENSAIT, l'IFMA, l'ESIX Normandie, l'ENSISA et TELECOM Sud Paris).

6 Épreuves orales

6.1 Lieu de passage et dates

Les épreuves orales communes se déroulent à l'ENSEA, Cergy-Pontoise, du 19 au 22 juin 2012 (dates prévisionnelles).

6.2 Nature des épreuves

Oral commun	Nature de l'épreuve	Durée	Coefficient
Mathématiques	Interrogation	30 mn	2
Sciences Physiques	Interrogation	30 mn	2
Sciences Industrielles	Interrogation en génie électrique	30 mn	2
	Interrogation en génie mécanique	30 mn	2
Langue choisie *	Interrogation	30 mn	2

* L'épreuve *orale de langues vivantes* est constituée d'une interrogation de 30 minutes dans la langue choisie au moment de l'inscription parmi les 3 langues proposées : anglais, allemand, espagnol.

6.3 Déroulement

Les épreuves orales sont des interrogations de 30 minutes précédées d'une préparation de 30 minutes.

L'épreuve de *sciences industrielles* comprend deux interrogations de 30 mn chacune, l'une en génie électrique, l'autre en mécanique.

6.4 Epreuves orales spécifiques

Certaines écoles organisent leurs propres épreuves d'admission. Les informations sont données directement par les écoles concernées.

6.5 Résultats

À l'issue des épreuves orales, le jury dresse la liste, par ordre de mérite, des candidats classés, dans l'attente d'une proposition d'intégration.

7 Procédure d'intégration dans les écoles

À la date de rédaction de cette brochure, la procédure d'appel n'est pas définitivement arrêtée. Une brochure complémentaire détaillant cette procédure sera mise ultérieurement à disposition sur le site du concours. Cette même brochure sera distribuée aux candidats venant passer l'oral à l'ENSEA (Cergy-Pontoise).

8 Adresses des écoles

ENSEA

École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications,
6, Avenue du Ponceau, 95014 Cergy-Pontoise cedex

Informations complémentaires : Nabila Dokhri

Tél : 01 30 73 62 28 - *Fax* : 01 30 73 66 08 - *Internet* : www.ensea.fr - *mél.* : nabila.dokhri@ensea.fr

EC Lille

École Centrale de Lille
Cité scientifique, BP 48, 59651 Villeneuve d'Ascq cedex

Informations complémentaires : Emilie Dolhen

Tél : 03 20 33 53 13 - *Fax* : 03 20 33 54 99 - *Internet* : www.ec-lille.fr - *mél.* : emilie.dolhen@ec-lille.fr

EC Marseille

École Centrale de Marseille
Technopôle de Château Gombert, 38 rue Joliot Curie, 13451 Marseille cedex 20

Informations complémentaires : Thierry Gaidon

Tél : 04 91 05 45 45 - *Fax* : 04 91 05 43 45 - *Internet* : www.centrale-marseille.fr - *mél.* : info@centrale-marseille.fr

EC Nantes

École Centrale de Nantes
1, rue de la Noë, BP 92101, 44321 Nantes cedex 3

Informations complémentaires : Philippe Dépincé

Tél : 02 40 37 16 00 - *Fax* : 02 40 74 74 06 - *Internet* : www.ec-nantes.fr - *mél.* : admissions@ec-nantes.fr

ARTS ET METIERS ParisTech

École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers,
151, Bd de l'Hôpital 75013 Paris

Informations complémentaires : service concours

Tél : 01 44 06 93 30 - *Fax* : 01 44 06 93 39 - *Internet* : www.ensam.fr - *mél.* : contact@concours.ensam.fr

ENSMA groupe ISAE

Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique

1 avenue Clément ADER BP 40109

86901 Futuroscope-CHASSENEUIL Cedex

Informations complémentaires : Alexandre Glad

Tél : 05 49 49 80 80 - Fax : 05 49 49 80 00 – Internet : www.ensma.fr - mél. : scolarite@isae-ensma.fr

ISAT

Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

49 rue Mademoiselle Bourgeois, BP 31

58000 NEVERS

Informations complémentaires : Livia Fetea

Tél : 03 86 71 50 01 - Fax : 03 86 71 50 01 – Internet : www.isat.fr - mél. : scolarite.isat@u-bourgogne.fr

ESIREM

École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux

Université de Bourgogne, Aile des Sciences de l'Ingénieur, BP 47870 – 21078 DIJON cedex

Informations complémentaires : Gilles Caboche

Tél : 03 80 39 60 09 - Fax : 03 80 39 60 07 - Internet : esirem.u-bourgogne.fr - mél. : esirem@u-bourgogne.fr

EIGSI La Rochelle

Ecole d'Ingénieurs généraliste de La Rochelle

26 rue François Vaux de Foletier – 17041 La Rochelle cedex

Informations complémentaires : Olivier Paccaud

Tél : 05 46 45 80 04 - Fax : 05 46 45 80 10 - Internet : www.eigsi.fr - mél. : admissions@eigsi.fr

ENSSAT

École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie,

6, rue de Kerampont, BP 80518, 22305 Lannion cedex

Informations complémentaires : Mme Delen

Tél: 02 96 46 90 60 - Fax : 02 96 37 01 99- Internet : www.enssat.fr - mél. : secretariat.concours@enssat.fr

ESIEE Amiens

École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique d'Amiens

14, quai de la Somme, BP 10100, 80082 Amiens cedex 2

Informations complémentaires : Perrine MULLIER

Tél : 03 22 66 20 00 - Fax : 03 22 66 20 10 - Internet : www.esiee-amiens.fr - mél. : mullier@esiee-amiens.fr

ESIGELEC

École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique

Technopôle du Madrillet, avenue Galilée, BP 10024 76801 St Etienne du Rouvray Cedex

Informations complémentaires : Anne-Marie Ammar

Tél : 02 32 91 58 58 - Fax : 02 32 91 58 59 - Internet : www.esigelec.fr - mél. : esigelec@esigelec.fr

ESTP

École Spéciale des Travaux publics, du Bâtiment et de l'Industrie

28, Avenue du Président Wilson, 94234 Cachan

4 spécialités différentes sont proposées : Travaux Publics, Bâtiment, Topographie, Mécanique-Electricité

Informations complémentaires : Hanaé Fersi

Tél : 01 49 08 24 82 - Fax : 01 49 08 59 40 - Internet : www.estp.fr - mél. : hfersi@adm.estp.fr

ESTIA

École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées

Technopole IZARBEL - 64210 Bidart

Informations complémentaires : Michèle Rouet

Tél : 05 59 43 84 00 - Fax : 05 59 43 84 01 - Internet : www.estia.fr - mél. : estia@estia.fr

EIL Côte d'Opale

École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale – Service concours

La Malassise – BP 50109 – 62968 Longuenesse cedex

50 rue Ferdinand Buisson – BP 30613 – 62228 Calais cedex

Informations complémentaires : Marc Prevost

Tél : 03 21 38 85 13 - Fax : 03 21 38 85 05 - Internet : www.eilco.fr - mél. : contact@eilco-ulco.fr

ESIEA Paris :

Ecole Supérieure d'Informatique-Electronique-Automatique

74 bis, avenue Maurice Thorez, 94200 Ivry-sur-Seine

Tél : 01 43 90 21 16- Fax : 01 43 90 21 33 Internet : www.esiea.fr - mél. : admissions@esiea.fr

ESIEA Ouest :

Ecole Supérieure d'Informatique-Electronique-Automatique

Parc universitaire Laval-Changé, 38, rue des Docteurs Calmette et Guérin, 53000 Laval

Tél : 02 43 59 24 24 - Fax : 02 43 59 24 29 Internet : www.esiea.fr - mél. : admissions@esiea.fr

EPMI

École d'Électricité, de Production et des Méthodes Industrielles

13, Boulevard de l'Hautil,

95092 Cergy-Pontoise cedex

Informations complémentaires: Maurice Chayet

Tél : 01 30 75 60 40 - Fax : 01 30 75 60 41 - Internet: www.epmi.fr - mél. : admission@epmi.fr

ESIGETEL

3 rue Victor Hugo – 94800 Villejuif (*adresse effective à partir de septembre 2012*)

Informations complémentaires. : Aline Pozo

Tél : 01 60 72 70 51 - Fax : 01 60 72 11 32- Internet : www.esigetel.fr - mél. : admissions@esigetel.fr

EI-ISPA

Institut supérieur de plasturgie d'Alençon,

Montfoulon 61250 Damigny

Informations complémentaires : Achille Tiendrebeogo

Tél : 02 33 81 26 00 - Fax : 02 33 28 17 46 - Internet : www.ispa.asso.fr - mél. : ispa@ispa.asso.fr

ISMANS

Institut Supérieur des Matériaux et Mécanique Avancés

44, avenue F.A. Bartholi, 72000 Le Mans

Informations complémentaires : Sylvie Bâcle

Tél : 02 43 21 40 00 - Fax : 02 43 21 40 39 - Internet : www.ismans.fr - mél. : ismans@ismans.fr

ENI Val de Loire

École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire

BP 3410, 3 rue de la Chocolaterie, 41034 BLOIS cedex

Informations complémentaires : Isabelle Bigot

Tél : 02 54 55 84 50 - Fax : 02 54 55 84 41 - Internet : www.enivl.fr - mél. : scolarite@enivl.fr

ECAM Rennes

ECAM Rennes Louis de Broglie

Campus de Ker Lann-Bruz CS 29128 – 35091 Rennes cedex 9

Informations complémentaires : Bruno de Villele

Tél : 02 99 05 84 00 - Fax : 02 99 05 84 19 - Internet : www.ecam-rennes.fr - mél. : admission@ecam-rennes.fr

RESEAU POLYTECH

Le Réseau POLYTECH regroupe sous la même inscription 11 établissements : Polytech Annecy-Chambéry, Polytech Clermont-Ferrand, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Nantes, Polytech Nice-Sophia, Polytech Orléans, Polytech Paris-Sud, Polytech Tours

Informations complémentaires : Josephine Guindet

Tél : 08 20 32 02 08 - Fax : 03 28 76 73 01- Internet : www.polytech-reseau.org - mél. : josephine.guindet@ujf-grenoble.fr

ENSISA

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace

11 rue Alfred Werner, 68093 MULHOUSE cedex

Informations complémentaires : Marie-Claude Rouhier

Tél : 03 89 33 66 77 - Fax : 03 89 33 63 39 - Internet : www.ensisa.fr - mél. : concours.ensisa@uha.fr

ENSAIT

École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles,

2, allée Louise et Victor Champier, BP 30329, 59056 Roubaix cedex 1

Informations complémentaires : Valérie Deslé

Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 24 84 06 - Internet : www.ensait.fr - mél. : concours@ensait.fr

ESIX Normandie

Département Génie et Systèmes Industriels,

rue Louis Aragon, BP 78, 50130 Cherbourg-Octeville

Informations complémentaires : Florence Langlois

Tél : 02 33 01 42 00 - Fax : 02 33 01 42 01 - Internet : esix.unicaen.fr - mél. : esix@unicaen.fr

